

Académie de la GUADELOUPE

Questions/réponses pour la mise en place du CCF pour le CAP en français histoire géographie

Qu'est-ce que le CCF ?

L'évaluation en CCF est obligatoire pour tous les établissements publics, privés sous contrat et les établissements publics de la formation continue. Les autres établissements de formation et notamment les centres de Formation d'Apprentis (CFA), doivent être habilités par les rectorats pour mettre en œuvre le CCF.

Le CCF est un mode d'évaluation certificative des compétences et des savoirs. Il est pratiqué par les formateurs au sein de leur classe dans le cadre de situations d'évaluation définies par le règlement d'examen. Cette modalité est particulièrement bien adaptée aux démarches préconisées dans les programmes de français et d'histoire géographie en CAP.

Le chef d'établissement, chef du centre d'examen, est responsable du bon déroulement de la mise en œuvre du CCF.

Un dossier d'évaluation est constitué pour chaque candidat par l'équipe pédagogique. Il comprendra les fiches de synthèses et sera accompagné des productions de français et des dossiers d'histoire géographie du candidat. Ce dossier sera conservé dans l'établissement et pourra être mis à la disposition du jury de délibération et des corps d'inspection.

Comment la note du CCF est elle obtenue ?

La note donnée dans le cadre du CCF et proposée au jury du CAP est la moyenne de quatre notes obtenues par le candidat au cours de deux situations d'évaluation.

Chaque situation comprend une partie en français et une partie histoire-géographie, chacune notée sur 20.

Une [fiche en français](#) et une fiche en [histoire géographie](#) assurent la traçabilité du CCF (en cas de changement de professeur par exemple) et sont conservées dans l'établissement.

Pour chaque candidat, une [fiche de synthèse](#) récapitulant les deux situations d'évaluation indique la proposition de note envoyée au jury du CAP et permet de situer le candidat par rapport au groupe classe. (Épreuve UG1)

Quelle organisation adopter ?

En accord avec le chef d'établissement, le formateur informe les candidats et éventuellement les familles des dates et heures des situations d'évaluation (convocation ou inscription sur le carnet de correspondance).

Comment gérer les absences ?

En cas d'absence d'un candidat, le chef de centre est juge de la pertinence du motif invoqué. Si l'absence est justifiée, le formateur propose au candidat une autre situation d'évaluation. Dans tous les cas, la note finale est obtenue par la somme des notes sur 20, divisée par quatre.

Français

Première situation d'évaluation

Qui évalue ?

Le formateur.

Quand intervient l'évaluation ?

Au cours de la formation. En fin de première année ou en début de deuxième année pour le CAP en deux ans. Au cours de la seconde moitié de la formation pour les CAP en 1 an.

Tous les candidats ou une partie des candidats sont évalués le moment voulu en fonction des compétences acquises.

Comment sur déroule t-elle ?

Elle se déroule sur une durée maximale de quinze jours dans le cadre d'une séquence. La situation d'évaluation est intégrée dans la séquence sans se situer nécessairement à la fin.

Elle se déroule dans la salle de classe et s'inscrit dans la continuité des séances d'écriture précédemment proposées par le formateur. [Elle comporte trois étapes. \(cf BO n°29\)](#) :

- Etape 1 (quarante minutes)

La situation d'évaluation s'appuie sur un texte fictionnel qui n'est pas obligatoirement découvert lors de la séance. Il a pu servir lors d'une séance de lecture, faire partie d'un groupement déjà étudié, être un extrait d'une œuvre intégrale abordée en classe.

On demande au candidat de produire un texte (la longueur est définie par le formateur selon le niveau) qui peut être une suite de texte, une réécriture en changeant de point de vue, un changement de forme (dialogue, portrait.)

- Etape 2 (quarante minutes)

Reprise de la production. Le formateur propose au candidat une consigne de réécriture et des conseils pour améliorer son texte.

La consigne ne se limite pas à la correction orthographique ou grammaticale. Elle vise à transformer le texte sur quelques aspects limités (cohérence de l'énonciation par rapport au sujet de départ, enrichissement lexical, insertion d'éléments descriptifs dans le cours d'une narration, développement et enrichissement des propositions incises dans un dialogue...)

Le formateur propose des outils de remédiation (dictionnaires, cours précédents, textes exemples, didacticiels d'écriture...) Il donne aussi une grille de critères qui peut être élaborée avec la classe. ([cf chapitre 6 du document d'accompagnement](#))

Ce travail de reprise peut être :

- individuel (chaque texte d'élève comporte les consignes et conseils du formateur),
- réalisé en groupe (lecture des textes, réflexion par le groupe, propositions d'amélioration),
- collectif (mise en exergue d'une difficulté récurrente à résoudre ou d'un point fort à systématiser).

- Etape 3 (quarante minutes)

Le candidat finalise et valorise sa production par une mise au net si possible à l'aide d'un traitement de textes (utilisation des correcteurs automatiques, format, mise en page adaptés au genre d'écrit ...).

Selon le genre du texte, on peut également le finaliser en choisissant des supports variés : affiche, carte postale, calligraphie, recopie...

Quel barème utilisé ?

La finalité de l'évaluation en CCF ne saurait se distinguer de celle de l'enseignement du français en CAP qui vise à permettre à l'élève de se réapproprier l'écriture. On ne se contentera donc pas d'évaluer simplement le résultat obtenu mais l'ensemble du processus. Il s'agit d'apprécier les qualités d'expression et de communication et particulièrement la maîtrise de la langue.

Proposition de notation :

- Première production (autonomie dans la production et aptitude à s'appropriier les consignes) 5 points,
- Réécriture (mettre en œuvre des outils de remédiation) 10 points,
- Mise au net (aptitude à mener un projet à terme) 5 points.

Deuxième situation d'évaluation

Quand intervient elle ?

Au cours du 3ème trimestre de la seconde année de formation (en fonction des PFE).

Comment se déroule –t-elle ?

Tout ou partie des candidats répondent par écrit à des questions. La durée de passation est d'une heure trente minutes.

Il n'y a pas d'étape d'amélioration.

Quel support et quel questionnement ?

Le support peut être : un document iconographique, un texte fictionnel ou un texte professionnel.

Le questionnement comprend :

- des questions de vocabulaire et de compréhension portant sur le document support,
- une production de texte (un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée) 15 à 20 lignes.
[\(cf chapitre 6 du document d'accompagnement\)](#)

Quel barème utiliser?

On apprécie les qualités de lecture et d'analyse de textes fictionnels, professionnels ou de documents iconographiques. On évalue aussi les capacités d'expression de communication et la maîtrise de la langue.

Le formateur fixe le barème en fonction des compétences attendues par le questionnement.

Les questions de compréhension et le travail d'écriture sont évalués de manière équilibrée.

Les questions de compréhension ne donnent pas lieu à une évaluation de l'expression. La maîtrise de la langue est évaluée dans le travail d'écriture.

Histoire Géographie

Qui évalue ?

Le formateur de la discipline. Il peut être assisté -dans la mesure du possible- par un membre de l'équipe pédagogique.

Quand a lieu l'évaluation ?

La première situation peut avoir lieu en fin de première année de CAP ou au début de la seconde, lorsque les compétences attendues sont jugées acquises par tout ou partie des candidats.

Lors de la 1^{ère} situation d'évaluation, les exigences s'inscrivent dans la progressivité des apprentissages. On ne peut exiger, dès cette première situation d'évaluation, que les candidats aient acquis les compétences terminales.

La seconde évaluation a lieu au cours de la seconde année de formation.

L'évaluation peut se dérouler pendant les séances normalement inscrites à l'emploi du temps. Les élèves ou les apprentis peuvent assister à la passation d'un de leurs camarades.

Comment se déroule –t-elle ?

Préalable

Les candidats, individuellement ou en groupe, constituent un dossier comprenant trois ou quatre documents de nature variée (textes images, graphiques, cartes, tableaux...)

Ces documents sont choisis par rapport à un des [thèmes généraux du programme](#).

Remarque

Le travail de l'année ne se résume pas à l'élaboration du dossier. On mène des activités d'histoire et de géographie pendant chacune des deux années de formation. Il n'y a pas une année consacrée à l'histoire et une année consacrée à la géographie.

Le choix des documents répond à une problématique. Ces documents sont accompagnés d'une brève analyse.

Le dossier n'est pas évalué en tant que tel.

Situation 1

Le candidat présente oralement son dossier pendant 5 minutes.

Ensuite, au cours d'un entretien de 10 minutes, il répond à des questions sur son dossier ou sur des points de sa présentation orale. (A partir des questions du formateur, il justifie ses choix, précise des éléments de son analyse, rectifie des erreurs éventuelles, apporte des informations complémentaires...).

Situation 2

Déroulement identique à la situation 1.

Si le dossier de la situation 1 porte sur un thème d'histoire celui de la situation 2 porte sur un thème de géographie, et inversement.

Comment évaluer ?

On évaluera globalement la prestation orale du candidat (présentation du dossier et entretien.) Il s'agit d'apprécier les qualités de lecture et d'analyse de documents historiques ou géographiques, les qualités d'organisation et d'argumentation, la capacité à mobiliser des connaissances d'histoire ou de géographie et la qualité de l'expression orale.

Un dossier jugé peu satisfaisant peut donner lieu à une bonne prestation. On appréciera en outre la présentation et la justification de la problématique, la capacité à justifier le choix des documents par rapport à cette problématique. La mobilisation des connaissances (relatives au dossier) et l'emploi par le candidat d'un vocabulaire historique ou géographique participent aussi de la notation. Le formateur peut contractualiser avec ses élèves les connaissances et le vocabulaire à mobiliser lors de l'évaluation.